

Inscription avec engagement sanitaire

A renvoyer à L'Eau Vive Provence
Chemin de la Lecque, 13122 VENTABREN

Contact : info@eauviveprovence.com / 04 42 28 80 41

Pour votre **sécurité** et pour **limiter** les risques de Covid-19, notre établissement s'est organisé pour mettre en place les dispositifs d'hygiène pour vous accueillir dans les meilleures dispositions.

Nom du séminaire ou du camp choisi :

.....

Dates du séminaire ou du camp choisi :

.....

Nombre de personnes :.....

Nom(s) / Prénom(s) / Age(s) :

.....

.....

Adresse :

.....

.....

Tel domicile :.....

Tel travail et/ou portable :.....

Email :.....

REGLES SANITAIRES

1. **PASS VACCINAL** ; a partir du 15 janvier 2022 le pass vaccinal est obligatoire dès 12 ans pour assister à une activité de l'Eau Vive Provence
2. **PORT DU MASQUE** : je porte le masque continuellement à l'intérieur des locaux, dans les lieux publics. Je peux l'enlever lorsque je suis assis, à table pour manger
3. **DESINFECTION DES MAINS AVEC DU GEL HYDROALCOOLIQUE** : Lorsque je viens de l'extérieur des bâtiments et que je rentre à l'intérieur, je me lave les mains avec du gel hydroalcoolique mis à disposition. Un écriteau me le rappellera.

4. **DISTANCIATION** : Je respecte à l'extérieur des bâtiments la distance de 1m avec une autre personne lorsque je ne porte pas le masque.
5. **REGLES D'HYGIENE** : la fréquence de nettoyage au savon des mains est augmentée.
6. **REGLES DE NETTOYAGE ET DE DESINFECTION** : Dans les wc publics, à mon départ, j'utilise une lingette de désinfection pour nettoyer les supports que j'ai touchés
7. **SALLES DE BAIN** : Chaque porte de salle de bain, lavabo et wc porte un écriteau indiquant qui a le droit de l'utiliser : Je respecte scrupuleusement ces consignes. Si aucun écriteau indique une quelconque information ce lieu est ouvert à tout le monde.
8. **GESTION DES CAS SUSPECTS ET AVERES** : Toute personne présentant les symptômes du Covid-19 en informera un des équipiers de la maison qui informera aussitôt le référent COVID sur place. Le référent COVID aura la charge d'évaluer le risque de contamination au sein de l'établissement, et en informera les possibles personnes concernées. Des mesures de protection, de distanciation seront alors prises.
9. **SURVEILLANCE DE L'APPLICATION DES REGLES** : toutes les règles et bonnes pratiques feront bien sûr l'objet de vérifications.

Nous mettons nos protocoles à jour régulièrement selon les directives du gouvernement. La présentation du *pass sanitaire* est demandée à votre arrivée, selon le cas et les directives en vigueur.

- J'ai pris connaissance des règles sanitaires mises en place à l'Eau Vive Provence
- Je m'engage à respecter les règles sanitaires mises en place dans le protocole de L'eau Vive Provence
- Je m'engage à régler mon séjour par carte bancaire (HelloAsso / chèque / chèque vacances dès confirmation de mon inscription

Date / signature